

**Comité syndical  
Syndicat Mixte des Eaux de Miage**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL**

-----  
**SEANCE LUNDI 11 MAI 2026**  
-----

*L'an deux mille vingt six, le 11 mai à 18 heures, le Comité Syndical Mixte des Eaux de Miage, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.*

**- Membres titulaires présents : Messieurs Arnaud MORAND, Président, Jean-Michel PAGET, Vice-Président, Paul CATHAND, Vice-Président, Madame Monique RACT, Messieurs Jean-Marie DURINDEL, Madame Michèle MAUTUE, Messieurs Patrice BIBIER-COCATRIX, Claude CHAMBEL, Jean-Pierre SOCQUET**

**- Membres suppléants avec voix délibérative : Messieurs Fabrice SATONAY, François GERFAUD VALENTIN.**

**- Membres titulaires excusés : Madame Caroline SEIGNEUR, Messieurs Gabriel GRANDJACQUES, Stéphane ALLARD**

Il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance, conformément aux articles L.5211-1 et L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.  
Patrice BIBIER-COCATRIX ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> <b><u>Objet</u> : Vote du budget primitif – exercice 2026</b>	<b>n°2026-13</b>
---	------------------

**Nombre de membres ayant voix délibérative**  
*Afférents au Conseil Syndical : 12*  
*En exercice : 12*  
*Quorum : 7*  
*Présents : 11*  
*Procurations : 0*  
*Votants : 11*

Délibération rendue exécutoire compte-rendu de sa réception en Préfecture le :  
Et de sa publication le 11 mai 2026

Rapporteur : Monsieur le Président

## Vote du budget primitif – exercice 2026

---

Monsieur le Président expose :

Faisant suite au vote du débat d'orientations budgétaire 2026,

Le Conseil Syndical est invité à se prononcer sur le vote du budget primitif de l'exercice 2026.

### DELIBERE

### Note de présentation du Budget Primitif 2026

#### SECTION D'EXPLOITATION

Le budget d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 687 488,24 €.

##### Les dépenses

Les dépenses d'exploitation, arrêtées à 687 488,24 €, sont constituées des dépenses à caractère général, des dépenses de personnel, du virement à la section d'investissement et des dotations aux amortissements.

Les dépenses à caractère général sont évaluées à 350 000 € et se décomposent comme suit :

Fournitures non stockables	15 800 €
Entretien et réparation réseau	17 000 €
Maintenance	18 000 €
Assurances	1 200 €
Etudes et recherches	800 €
Etude de la nappe	251 000 €
Réception	400 €
Frais de télécommunications	800 €
Redevances prélèvement ag bassin	45 000 €
<b>Total</b>	<b>350 000 €</b>

Les charges de personnel sont prévues à 20 500 € dont 19 200 € en frais de personnel et 1 300 € au bénéfice de la Commune de Saint-Gervais.

Le virement à la section d'investissement est fixé à 191 988,24 €.

Les dotations aux amortissements sont évaluées à la somme de 125 000 €.

##### Les recettes

Les recettes d'exploitation, arrêtées à 687 488,24 €, sont la redevance facturée (45 000 €), les participations des deux entités constituantes perçues par le syndicat suivant les coefficients de participation (135 000 €) le résultat reporté (480 588,24€) et les reprises de subventions d'investissement (26 900 €).

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 493 857,40 €.

##### Les dépenses

Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'établissent à 493 857,40 €. Elles sont détaillées comme suit :

Objet	Crédits nouveaux	Restes à réaliser
Reprise de subventions	26 900 €	
Installations pompage	40 000 €	10 022,80 €
Réseau non affecté	323 970,44€	92 964,16 €
<b>Total</b>	<b>390 870,44 €</b>	<b>102 986,96 €</b>

### Les recettes

Les recettes prévisionnelles d'investissement arrêtées à 493 857,40 € sont détaillées comme suit :

Objet	Crédits nouveaux	Restes à réaliser
Résultat reporté	176 869,16 €	
Virement	191 988,24 €	
Amortissements	125 000 €	
<b>Total</b>	<b>493 857,40 €</b>	<b>0 €</b>

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, **ADOpte**, cette proposition à l'**UNANIMITE** des suffrages exprimés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Suivent les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

Patrice BIBIER

**SYNDICAT MIXTE  
DES EAUX DU MIAGE**  
- Commune de St Gervais Les Bains  
- Syndicat des eaux Combloux,  
Domancy et Demi-Quartier  
BP. 43-74170 G G E R V A I S L E S B A I N S

Le Président,

Arnaud MORAND

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**ARRETE ET SIGNATURES**

BP 2026

Syndicat Mixte des Eaux de Miage - Syndicat Mixte des Eaux de Miage

05/05/2026 12:03 Page 1 / 1

Présentation  
Présenté par le Président,  
A Saint-Gervais, le 11/05/2026  
Le Président

**SYNDICAT MIXTE  
DES EAUX DU MIAGE**  
Commune de St Gervais Les Bains  
- Syndicat des eaux Combloux,  
Domancy et Demi-Quartier  
BP 43-74170 ST GERVAIS LES BAINS

Délibération  
Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.  
A Saint-Gervais, le 11/05/2026

Votes

Nombre de membres en exercice :	12
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstention :	0

Les membres du Comité syndical,

Date de convocation : 04/05/2026

Signataire	



Handwritten signatures of committee members, including names like 'Nidhi', 'Socquet', and 'JTH'.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....